

Accusé de réception en préfecture

091-219106614-20240625-DEL-2024-06-041-DE

POUVOIR DE SIGNER OU RADIÉ DES CONVENTIONS DE SERVITUDE

Date de transmission : 02/07/2024

Date de réception préfecture : 02/07/2024

OU DE MISE A DISPOSITION

Je, soussigné Victor DA SILVA, Maire de la commune de VILLEBON-SUR-YVETTE (91140)

Constitue pour mon mandataire tout clerc ou employé de l'étude de :

*SCP P. QUESNE , M. SEVINDIK,*

*C. LE CARBONNIER DE LA MORSANGLIERE*

*et E. MEUNIER-GUTTIN-CLUZEL*

*Notaires associés*

*34 rue Jean Lecanuet - B.P. 20559 - 76006 ROUEN CEDEX 2*

Auquel je donne pouvoir, avec faculté de substituer, d'établir acte en la forme authentique d'une convention de servitude ou de mise à disposition, en vue de la publication de la servitude ou mise à disposition que j'ai consentie sur la parcelle qui est la propriété de la personne morale désignée ci-après que je représente, en ma qualité de

Dénomination complète, adresse : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Place Gérard Nevers 91140 VILLEBON SUR YVETTE

Poste : MOTO PC

Parcelle concernée : AR 0044

Commune : VILLEBON SUR YVETTE

Section : A

Numéro : 0044

Au profit de la société ENEDIS.

A cet effet, le mandataire est habilité à préciser la désignation de la parcelle, la rectifier en cas d'erreur, établir l'origine de propriété, faire dresser ou demander plans ou documents utiles, formuler des déclarations et demander des autorisations s'il y a lieu, conclure et signer des actes, élire domicile, procéder aux formalités de publicité.

Fait à

Le

*Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »*